



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 3 décembre 2025 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : **27 novembre 2025**

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Françoise AGIER

Présents avec voix délibérative : **25** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : 1 Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **26**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Jean-Claude DAULOUÈDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-François MONET ; Antoine COELHO ; Dany JAMMES

#### CAGD

Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Bérangère SABOURAULT

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE

#### CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Alain PERRET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

### Absents :

#### CC. MACS

Pascale CASTAGNET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Eric LARROQUETTE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Francis LAHILLADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

**Représentés :** Pouvoir de M. François GUILLAMET à M. Alain CAUNEGRE

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2025\_093

**Politique environnementale des installations de valorisation du sitcom**

Monsieur le Vice-Président Régis DUBUS rappelle :

Le Syndicat exploite en régie à Bénese-Maremne, deux installations centrales pour la gestion des déchets du territoire :



- **La Plateforme multi-matériaux**, principal centre de valorisation et de transit des déchets qui réceptionne et valorise plus de 170 000 tonnes de déchets ménagers.
- **L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)**, d'une capacité de 91 000 tonnes/an, produisant 55 GWh d'électricité annuelle à partir de la combustion des déchets.

Ces installations répondent aux meilleures techniques disponibles pour concilier performance environnementale, technique et maîtrise des coûts, tout en s'inscrivant dans une dynamique de transition énergétique et de décarbonation.

Ces deux sites sont indissociables de la **Feuille de route stratégique 2021-2026** du Syndicat, et contribuent activement à ses cinq axes.

**AXE1 : Réduire les déchets** : Sensibilisation de la population, réduction à la source, et promotion de l'économie circulaire.

**AXE 2 : Transformer les déchets en ressources** : Optimisation des ateliers, développement des filières de recyclage, et valorisation énergétique.

**AXE 3 : Assurer la mobilisation et la coopération des acteurs** : Recherche de solutions pérennes pour le traitement des déchets sur le territoire à moyen terme.

**AXE 4 : Maîtriser les coûts du service public** : Connaissance précise des coûts de production pour éclairer les décisions stratégiques, mise en œuvre de solutions d'optimisation financière.

**AXE 5 : Au-delà du déchet** : Modernisation des services, décarbonation, et renforcement des systèmes de management environnemental.

## OBJECTIFS

Dans l'objectif de promouvoir une gestion respectueuse de l'environnement, le Sitcom Côte Sud des Landes, s'est engagé dans la mise en place d'un **système de management environnemental (SME) conforme à la norme ISO 14001**, sur ses 2 sites. Ce référentiel, basé sur l'amélioration continue, permet de structurer la démarche environnementale et d'en assurer l'appropriation par l'ensemble des équipes et parties prenantes.

Pour les deux sites, le Sitcom fixe les objectifs suivants :

- **Améliorer la maîtrise des impacts environnementaux** :
  - Prévenir les pollutions et anomalies environnementales.
  - Réduire l'empreinte carbone des activités.
- **Optimiser les performances énergétiques et la gestion des ressources** :
  - Maîtriser les consommations énergétiques et la ressource en eau.
  - Maximiser la production d'énergie renouvelable (UVE) et l'efficacité des filières de recyclage (Plateforme multi-matériaux).
- **Garantir la conformité réglementaire** :
  - Respecter les exigences légales et autres obligations applicables.
  - Anticiper les évolutions réglementaires pour une adaptation proactive.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Sitcom s'engage à :

- **Minimiser son empreinte écologique**, en intégrant la prévention des pollutions et la préservation de la biodiversité dans toutes ses activités.
- **Satisfaire aux obligations de conformité**, en veillant au respect strict des réglementations et des normes en vigueur.
- **Améliorer en continu son SME** par l'évaluation régulière des performances, l'innovation et l'adaptation des pratiques.
- **Impliquer l'ensemble des parties prenantes** : Personnel, partenaires et donneurs d'ordre, dans une démarche collective de responsabilité environnementale.



La mise en œuvre et le suivi de cette politique sont assurés par une ~~équipe dédiée~~, composée de représentants de la Direction, de l'encadrement des deux sites, et du service Qualité-Sécurité-Environnement. Cette équipe pilote le plan d'actions environnementales et assure son alignement avec les objectifs stratégiques du Syndicat.

Par cette politique, le Syndicat réaffirme son engagement envers une **gestion durable et responsable des déchets**, en intégrant les enjeux environnementaux, énergétiques et sociétaux. Il s'inscrit ainsi dans une dynamique d'amélioration continue, au service du territoire et de ses habitants.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**VALIDE** la mise à jour de la Politique Environnementale par laquelle le Sitcom Côte Sud des Landes affirme son engagement dans la maîtrise de la performance environnementale de la plateforme multimatériaux, et de l'Unité de Valorisation Énergétique en lien avec l'ensemble de son personnel, ses partenaires et ses donneurs d'ordre

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 3 décembre 2025

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

